# COMPTE RENDU
# DE LA
# REUNION DU DEPARTEMENT AVEC LES ENSEIGNANTS ATELIER ARCHITECTURE M5.11

**Date** : 23 janvier 2015, 14h - 15h

**Présents** : Alia Belkaid, Moncef Fourati, Faiza Matri, Moncef Debbabi, Fathi Kouched, Héla Nasrallah, Taoufik Ben Hdid, Hédi Derbel, Hachmi Moussa, Mohamed Gharbi, Olfa Meziou, Hayet Badrani, Ons Baklouti

**Ordre du jour :**

- Politique d'encadrement des mémoires d'architecture pour les enseignants de la 5ème année : atelier d'encadrement, nombre d'étudiants, équipes d'encadrement.

***

Afin d'assurer un encadrement régulier des étudiants, il a été convenu, depuis le début de cette année universitaire, d'instaurer un atelier d'encadrement de 06h par semaine, tout au long du deuxième semestre, et auquel prendront part les enseignants des ateliers de la cinquième année et les étudiants qui sont inscrits avec eux en mémoire d'architecture.

Cet atelier figure au niveau des emplois du temps de tous les enseignants concernés (vacataires, contractuels, permanents), et sa charge horaire additionnée à celle de l'atelier "Méthodologie du projet" du premier semestre, sera comptabilisée en dû égal à **07h TD annuelles** (08h TD semestre 1 + 06h TD semestre 2).

Il est à noter que chaque étudiant a droit à **une heure d'encadrement par semaine**. L'atelier d'encadrement est donc destiné à recevoir 06 étudiants. Toutefois, certains enseignants ont exprimé le désir de pouvoir diriger la totalité de leurs ateliers. Dans un soucis de qualité et de suivi des travaux des étudiants, il a été convenu de se limiter à 06 voire 08 étudiants pour certains cas, et d'encourager les enseignants de la 5ème année à **faire appel à des enseignants des autres niveaux**, pour prendre en charge l'encadrement des autres étudiants.

A cet effet, le département a déjà transmis le Mailing List des enseignants architectes (ateliers et matières théoriques), et a communiqué aujourd'hui aux étudiants, les deux notes d'information suivantes :

**Note 1 :**

Les étudiants qui ont réussi le premier semestre de la troisième année du deuxième cycle, et **qui n'ont pas encore obtenu l'accord d'un directeur de mémoire**, sont priés de le signaler au département architecture, en joignant à leur demande **une page de présentation du sujet**.

Lieu : Bureau de M. Lassaad (RDC), de lundi à vendredi (8h30-12h et 14h-17h).

**Note 2 :**

Les étudiants qui ont réussi le premier semestre de la troisième année du deuxième cycle, et qui vont entamer la préparation du mémoire d'architecture **après avoir obtenu l'accord du directeur de mémoire**, sont priés de procéder à la première inscription pédagogique du sujet de mémoire.

L'inscription se fait dans le bureau de M. Lassaad (RDC), de lundi à vendredi (8h30-12h et 14h-17h).

La proposition du département d'organiser un **Séminaire de préparation au mémoire**, pour faciliter à l'étudiant la maîtrise de la conduite du rapport (plan de travail, problématique de l'étude, objectifs de recherche, cadre théorique, méthodologie, normes académiques de rédaction...), a été bien acceptée. Après concertation, il a été décidé de lancer un appel à contributions aux enseignants (chercheurs et professionnels) en vue de prendre part à l'animation de ce séminaire. Le démarrage pourrait se faire dans un mois, à compter de cette date.

Tous les enseignants présents ont également insisté sur la nécessité de programmer ce séminaire dès le début de l'année prochaine (2015-2016) et de l'intégrer à part entière, dans le programme d'enseignement de la cinquième année.

Fait le 23 janvier 2015

Hind Karoui

Directrice du Département Architecture et Arts Plastiques